



SNUipp
FSU

CAPD 18/06/2019

**Motion du
SNUipp-FSU 81**

Monsieur le Directeur Académique,

Le SNUipp-FSU regrette que vous vous serviez de l'action de nos collègues du second degré mobilisé.es contre la réforme du Lycée, du bac et de Parcoursup pour tenter, vainement d'ailleurs, de monter les collègues contre nous en nous accusant d'avoir refusé de siéger lors de la CAPD mouvement qui devait avoir lieu hier, sans donner aucun élément de contexte. Vous vous êtes en effet empressé d'envoyer l'information du report, en ciblant les responsables selon vous, mais sans indiquer aux collègues la date du report alors que vous l'aviez déjà décidée. En effet, vingt minutes plus tard, les délégué.es des personnels étaient destinataires de cette nouvelle date, en l'occurrence le lendemain. Cette omission, qui a pu laisser les collègues dans l'incertitude, est révélatrice de la volonté de nous discréditer.

Le SNUipp-FSU regrette encore plus que ces mêmes accusations soient reprises, en plus violentes encore, par les délégué.es des personnels du SE-UNSA.

Non, Monsieur le Directeur Académique, si la CAPD n'a pas eu lieu hier, ce n'est pas de la faute des vilain.e.s syndicalistes, mais bel et bien de la politique menée par le gouvernement que vous souteniez officiellement lors des élections européennes.

Non, Monsieur le Directeur Académique, la CAPD n'allait pas déterminer hier, ni même aujourd'hui d'ailleurs, les supports de postes des Titulaires Départementaux. Ces collègues affecté.es sur des coquilles vides ne connaîtront leur support de poste qu'en juillet. C'est donc vous qui devez endosser l'entière responsabilité du stress généré chez nos collègues futurs titulaires départementaux. N'essayez pas de nous en faire porter le chapeau.

Nous souhaitons d'ailleurs réaffirmer notre soutien à nos collègues du second degré, qui ont entamé, hier, la grève des examens du bac pour s'opposer aux différentes réformes anti-éducatives du ministre Blanquer qui font système et ne vise qu'à introduire plus d'inégalités au sein de notre système scolaire. Système qui était déjà loin d'être parfait.

Mobilisé.es, nous l'étions aussi vendredi dernier à l'occasion de la venue du 1^{er} ministre. Le centre-ville d'Albi était bien à l'image de l'État Policier vers lequel notre pays glisse. Policiers surarmés, CRS en armure, Brigade Anti-Criminalité... Plusieurs centaines de personnes des forces de répression privatisant le centre-ville pour le bon vouloir d'un ministre empêchant l'accès aux manifestant.es Gilets Jaunes, syndicalistes CGT, FSU et SUD et des citoyen.nes albigeois.es et d'ailleurs.

Deux personnes ont été arrêtées arbitrairement et gardées dans les locaux plus de trois heures après leur arrestation sans motif réel.

Nous dénonçons l'utilisation abusive des moyens de la force publique pour tenir à l'écart des citoyen.nes de leur centre-ville et l'exercice d'un pouvoir autoritaire, déconnecté du peuple, sourd

aux revendications sociales et retransmis derrière des cordons de CRS.

Concernant la loi Blanquer, nous notons positivement le très probable retrait des articles concernant les EPLSF, véritables fossoyeurs des écoles rurales ; ceux concernant l'hypothétique statut hiérarchique des directrices.eurs d'école, souhaitant créer un nouvel échelon hiérarchique afin de diviser les collègues ; et les articles stigmatisant les accompagnatrices voilées. Ces reculs du ministre sont à mettre au crédit des longues et diverses mobilisations des collègues enseignant.es, des parents et des élu.es.

Cependant, nous déplorons et nous continuons de dénoncer les articles insidieux qui vont à l'encontre de la liberté d'expression des enseignant.es en instaurant un soi disant « devoir d'exemplarité » ; ceux prévoyant la suppression du CNEC, instance indépendante chargée d'évaluer le système scolaire français, remplacée par une instance à la botte du ministre ; ceux prévoyant l'affectation d'étudiant.es dans les classes et refondant totalement la formation initiale pour créer un vivier de contractuel.les précaires pour remplacer les enseignant.es sous statut ; ceux qui prévoient de financer les maternelles privées avec de l'argent public ; et bien d'autres encore...

Nous continuerons d'exiger le retrait de cette loi et serons à nouveau fortement mobilisé.es à la rentrée.

Nous siégeons aujourd'hui pour la première de ce nouveau mouvement, qui se déroule sans filet et à l'aveugle, malgré nos multiples avertissements.

Comme nous l'avions anticipé et répété d'innombrables fois, la quasi totalité des collègues qui ont un petit barème se retrouve affectée complètement au hasard, sans aucune logique humaine puisque tout est géré par un logiciel (qui fonctionne mal qui plus est). Le SNUipp-FSU, attaché au maillage territorial des services publics, est conscient qu'il faut positionner des collègues partout sur le territoire et que chaque année, il y a des insatisfait.es. Mais cette année, le nouveau mouvement met en difficulté un nombre beaucoup plus grand de collègues.

Combien de collègues habitants dans le Nord du département se retrouvent affecté.es dans le Sud ? Combien de collègues habitants dans le Sud se retrouvent affecté.es dans le Nord ?

De nombreux collègues se retrouvent à titre définitif sur des postes non réellement souhaités car les règles du jeu n'étaient pas claires. Priorité de l'écran 1 sur l'écran 2 ? Il nous a pourtant été dit le contraire en CTSD, les deux écrans étant censés « tourner » en parallèle... Comment peut-on, dans cette imprécision là, recommander des stratégies aux collègues, pour découvrir ensuite que les règles étaient faussées ?

Cette situation met également les collègues dans la difficulté puisqu'à partir de maintenant, ils.elles ne pourront plus muter avant d'avoir un grand nombre de points.

Une fois de plus, la situation des petits barèmes empire.

Ce nouveau mouvement inhumain traite les collègues comme un vulgaire numéro, déplaçable à merci, sans tenir compte des spécificités professionnelles ou familiales de chacun.e.

Nous continuons de dénoncer ce mouvement et réclamons une fois de plus le rétablissement du mouvement précédent (1^{er} mouvement, 2^e mouvement et phase d'ajustement manuel).

Nous tenons enfin à saluer le travail remarquable des personnels de la DRH qui, par son expertise et sa disponibilité, a permis d'éviter ce que nous constatons dans de nombreux autres départements, à savoir le pire.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU 81 tient à réaffirmer, une fois de plus, que les temps partiels doivent tous être accordés, et sur la quotité choisie par les personnels. A une époque où le taux de chômage ne cesse d'augmenter, pourquoi ne pas partager le travail afin que chacun-e puisse choisir de mener sa vie en fonction de ses aspirations.

Il est sûr que ce n'est pas au programme des ultra-libéraux qui nous gouvernent. Leur volonté étant d'afficher une baisse du nombre de fonctionnaires, au détriment de ses salarié.es et usager.es. C'est une restriction du droit des personnels que vous assumez dans ce département.

Ces choix de temps partiels permettent aux collègues d'articuler leurs vies personnelles et professionnelles de manière équilibrée. Les refus de temps partiels impacte les conditions de travail de l'ensemble des collègues. Monsieur le DASEN, nous vous demandons donc de respecter ce droit élémentaire des personnels et de n'opposer aucun refus cette année.

Le passage au parlement de la loi de « *destruction de la fonction publique* » et sa future promulgation dans les mois à venir, nous amène très probablement à nous voir ici pour la dernière fois dans le cadre d'une CAPD mouvement intra-départemental. Nette diminution du nombre de recrutements sous statuts, forte augmentation des recrutements de contractuel.les, dérives managériales, suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, fin des instances paritaires concernant les carrières des personnels, fin des CHSCT, possibilités de détachement vers le privé, introduction d'une rupture conventionnelle, mobilité imposée ... Les instigateurs.trices de ce projet de loi et les député.es godillots qui vont la voter seront responsables devant la Nation et devront assumer leur rôle de fossoyeur de nos Services Publics.

Pour que notre modèle social continue de jouer tout son rôle, pour qu'il tienne cette promesse d'égalité qui est la sienne, pour qu'il réponde mieux aux besoins de la population, pour qu'il contribue à relever les défis de société qu'ils soient écologiques, économiques, sociaux, culturels ou démocratiques, pour qu'il permette l'aménagement du territoire afin que personne ne se sente abandonné, à contrario de ce projet de loi, il est nécessaire et urgent de conforter l'action publique en lui permettant d'évoluer.

Le SNUipp, dans la FSU, continue d'être fermement opposé au projet de loi du gouvernement.

Pour terminer, la FSU, alarmée par les annonces ministérielles concernant la future réforme des retraites, appelle dès maintenant les fonctionnaires et notamment les enseignant.es du premier degré, qui feront parti des personnels les plus impactés par cette nouvelle contre réforme de notre modèle social français, à être mobilisé.es dès septembre prochain !